

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 11 décembre 1957

La séance est ouverte à onze heures.

CHEMINS DE FER, CANAUX ET LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES

M. Fraser présente le 8^e rapport du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

AJOURNEMENT POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics) propose:

Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera le samedi 21 décembre prochain, demeure ajournée jusqu'au jeudi 2 janvier 1958, à onze heures du matin.

—Monsieur l'Orateur, avec le consentement unanime de la Chambre, je demande que la dernière ligne de la motion soit modifiée ainsi qu'il suit: "Jusqu'au vendredi 3 janvier 1958, à onze heures du matin".

M. l'Orateur: L'honorable député a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour apporter cette modification à la motion?

Des voix: Oui.

(La motion ainsi modifiée est adoptée.)

QUESTIONS MARQUÉES D'UN ASTÉRISQUE

LE PIPE-LINE TRANSCANADIEN—INTERVENTION
FÉDÉRALE PORTANT SUR LES PRIX

Question n° 22—M. Benidickson:

Outre l'institution de la Commission royale Borden, quelles dispositions le Gouvernement prend-il afin de garantir que, dans l'intervalle, le consommateur ne sera pas obligé de verser un prix peu équitable pour le gaz naturel fourni par le pipe-line transcanadien dans les localités où le gaz est déjà ou sera bientôt disponible?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il s'agit ici d'une question d'importance primordiale et il convient de relever que la protection du consommateur aussi bien que du producteur a été prévue dans les attributions de la Commission royale Borden, et que cette Commission devra présenter des vœux pour assurer la réalisation de cette protection. Actuellement, tous les tarifs qui pourraient être appliqués par la société doivent être soumis à la Commission des transports et des mesu-

res immédiates seront prises si ce qu'appréhende mon honorable ami se produit.

Je crois ne rien pouvoir ajouter pour le moment, sauf que j'espère que la Commission royale Borden soumettra prochainement des recommandations à ce sujet. Les secrétaires ont été nommés. M. J. F. Parkinson du ministère des Finances a été mis à la disposition de la Commission, ainsi que le major LaFrance du ministère de la Défense nationale. Ils ont travaillé en collaboration pour réunir les renseignements nécessaires. Ainsi, la première réunion ayant lieu la semaine prochaine, la Commission pourra présenter prochainement certaines recommandations à cet égard.

L'ÉNERGIE—DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PAR LES PROVINCES

Question n° 45—L'hon. M. Pickersgill:

1. A quelle date le gouvernement du Nouveau-Brunswick a-t-il, pour la première fois, demandé une aide financière au gouvernement actuel du Canada pour l'entreprise de Beechwood?

2. Sous quelle forme a-t-on présenté cette demande et quelle était la nature et la proportion de l'aide demandée?

3. A quelle date le gouvernement de la Saskatchewan a-t-il, pour la première fois, demandé au gouvernement actuel de se joindre à la province pour le projet relatif au bras sud de la rivière Saskatchewan?

4. A quelle date le gouvernement de la Colombie-Britannique s'est-il adressé au gouvernement actuel au sujet de la mise en valeur du fleuve Columbia?

5. D'autres gouvernements provinciaux ont-ils fait une demande d'aide ou de collaboration pour quelque entreprise d'énergie?

6. Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces gouvernements provinciaux et de quels projets s'agit-il?

M. l'Orateur: Réservée?

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. On nous demande de débattre, en conformité du programme annoncé hier soir par le leader de la Chambre, les travaux de Beechwood avant que nous en arrivions de nouveau à l'appel des questions marquées d'un astérisque. Le gouvernement pourrait-il répondre à ces questions?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Eh bien, monsieur l'Orateur, le débat aura lieu, je l'espère, un autre jour de cette semaine. Nous fournirons, bien entendu, tout renseignement dont nous disposerons alors à l'honorable représentant. La